



# CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 1<sup>er</sup> juillet 2019  
à 19h30, salle Dulcie September

## ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal en date du 20 mai 2019
- Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du n°032 au n°040
- Conventions signées par le maire du n°053 au n°077

### VIE MUNICIPALE

- Décision relative à la reconstitution du conseil communautaire dans le cadre du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires prévu en 2020
- Avis de la commune de Nangis dans le cadre de l'enquête publique portant sur le plan régional de prévention et gestion des déchets (PRPGD) d'Île-de-France

### EDUCATION

- Appel à projet Fonds public et territoire « Accueil des enfants en situation de handicap dans les établissements d'accueil des jeunes enfants ou les accueils de loisirs sans hébergement »

### COMMERCE ET ARTISANATS

- Rapport d'activité 2017 du délégataire Géraud & Associés relative au marché public d'approvisionnement de Nangis

### RESSOURCES HUMAINES

- Création et suppression de poste

### FINANCES PUBLIQUES

- Décision modificative n°1 au budget de la commune en section de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2019
- Décision modificative n°1 au budget annexe « activités culturelles » en section de fonctionnement pour l'année 2019
- Rapport annuel sur l'utilisation du Fonds de solidarité des communes de la Région d'Île-de-France pour des actions contribuant à l'amélioration des conditions de vie des nangissiens pour l'année 2018
- Rapport annuel sur l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale pour des actions contribuant à l'amélioration des conditions de vie des nangissiens pour l'année 2018
- Réactualisation des loyers des logements communaux – Année 2019

### QUESTION(S) DIVERSE(S)

- Information relative à la mise à disposition d'agents communaux auprès du centre communal d'action sociale de Nangis

### QUESTION(S) ORALE(S)